

MARSO '348

LA CITÉ

architecture
urbanisme

L'ENSEIGNEMENT DE L'

ARCHITECTURE

LIBRAIRIE DIETRICH & C^o, RUE DU MUSÉE, 10, BRUXELLES

Octobre 1933

XI^e Année

Ce numéro : 5 francs

10

LA CITÉ

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
XI^E ANNÉE

RUE DE L'ENSEIGNEMENT, 64
B R U X E L L E S

Administrateur-Directeur :
A. CORNUT, Architecte

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
G. FRANCE, Architecte
J. HOEBEN, Architecte
P. VERBRUGGEN, Architecte
R. VERWILGHEN, Ing. c. c.

EDITION :
Revue d'architecture " La Cité "
Soc Coop
Compte Chèque Postal : N° 166.21

LIBRAIRIE :
Dietrich & C°
Rue du Musée, 10, Bruxelles

PUBLICITE :
M. Lud. Schwachhofer
Boulevard d'Ypres, 28
Téléphone : 17.73.12

REVUE MENSUELLE BELGE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
comprenant la Revue d'information technique parue jusqu'ici sous le titre 'Tekhné'

Organe de la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes

COMITE DE REDACTION :
Chefs de rubrique

L. FRANÇOIS, Architecte
J. FRANSSSEN, Architecte
C. VAN NUETEN, Architecte
R. VERWILGHEN, Ing. urbaniste

REDACTION :
V. BOURGEOIS, Architecte
L.-H. DE KONINCK, Architecte
J.-J. EGGERICX, Architecte
G. EYSSELINCK, Architecte
A. FRANCKEN, Architecte
M. HEYMANS, Architecte
H. HOSTE, Architecte
J. MOUSCHEN, Architecte
A. NYST, Ingénieur-Architecte

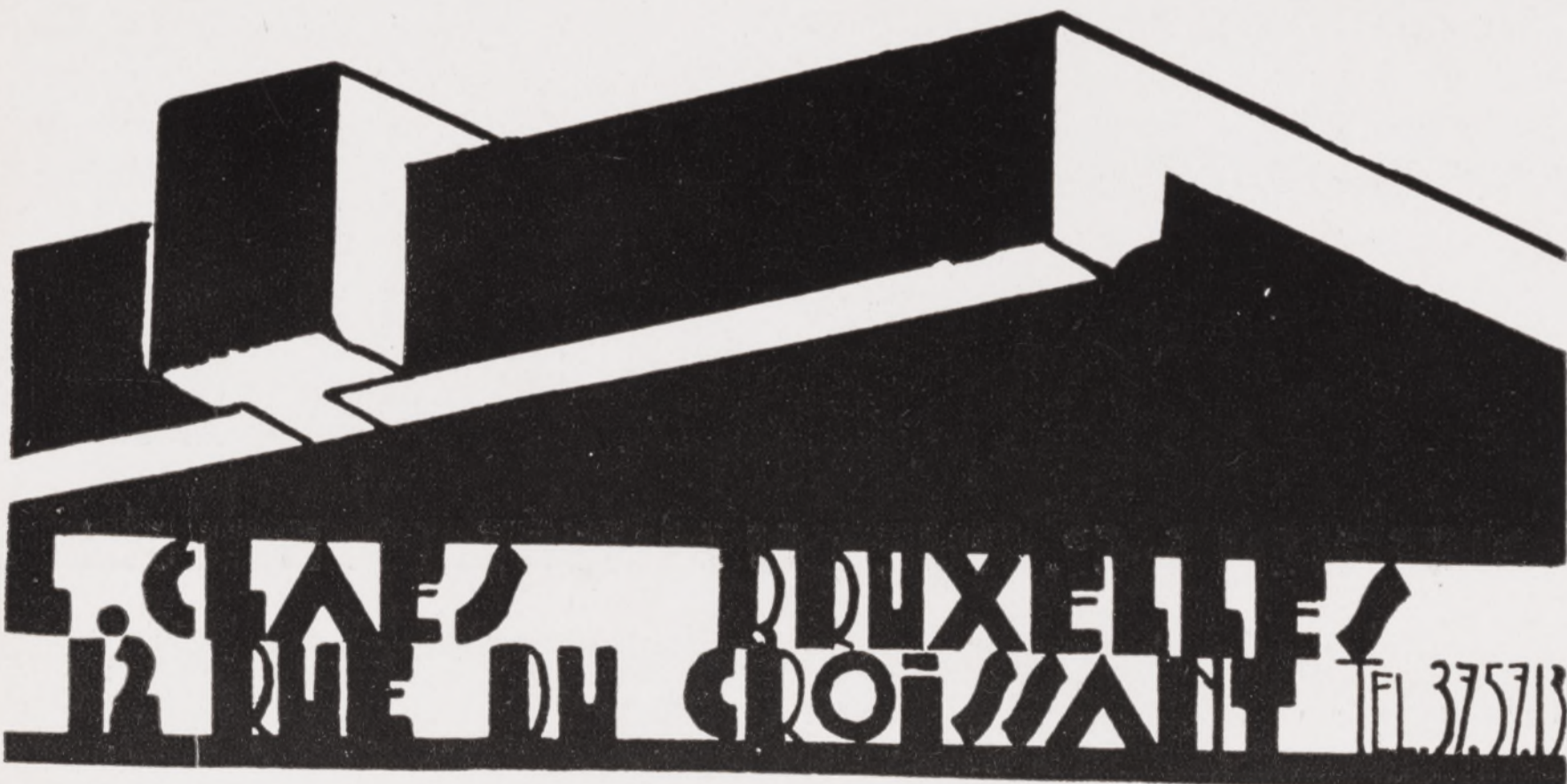
SECRETARIAT :
Em. HENVAUX, Architecte

ABONNEMENT :
Belgique : 40 francs
Etranger : 60 francs
(12 belgas)

Le bureau de la Revue est ouvert tous les jours de 2 h. à 6 h.
(samedis et dimanches exceptés).
Les rédacteurs et collaborateurs sont seuls responsables
de leurs articles. Il sera rendu compte dans la revue
de tout ouvrage dont un exemplaire lui sera envoyé.

COUVRE-MURS

BOUGE BRIQUE
BRUN FONDRÉ
EMAIL NOIR



La Réorganisation de l'Enseignement de l'Architecture

par J.-F. HOEBEN, président S.B.U.A.M.

P. VERBRUGGEN, vice-président S.B.U.A.M.

Depuis plus de cinquante ans, les architectes demandent, dans l'intérêt du public, que tous les travaux d'architecture soient étudiés et conduits exclusivement par des architectes en pleine possession de la "maîtrise" et pratiquant leur art avec toute la conscience que l'on est en droit d'exiger d'eux.

En d'autres mots, ils réclament le diplôme obligatoire. La Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes, groupant l'élite des architectes professant l'art d'expression moderne, ne pouvait, consciente de son but évolutionniste, laisser voter une loi instituant le diplôme d'architecte sur un enseignement totalement insuffisant.

Aussi, lorsqu'en janvier 1927 la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes étudia le projet de loi relatif au diplôme et à l'exercice de la profession d'architectes, ses membres furent unanimement d'avis qu'un diplôme ne peut être que le couronnement d'un enseignement complet et que de plus l'architecture, science positive avant tout, ne doit plus être l'apanage que de ceux qui s'y destinent par vocation.

Et la S. B. U. A. M. posa en principe :

1° Que l'enseignement considéré dans l'exposé des motifs du projet de loi comme base suffisante pour l'obtention du diplôme, était insuffisant, que la réorganisation de l'enseignement s'impose avant que soit créé le diplôme d'architecte.

2° Que la sauvegarde de l'intérêt public exige que soit réglementé l'accès à la profession d'architecte par un diplôme obligatoire, protégeant ainsi légalement le port de ce titre en Belgique, comme il l'est en Espagne, en Hongrie, en Italie, au Portugal, en Yougoslavie et ailleurs.

3° Que conformément aux vœux émis dès le premier congrès national des architectes tenu à Bruxelles en 1904 et rappelé à tous les congrès suivants; et conformément aux décisions du Congrès international d'Architecture tenu à

Rome en 1911, ce diplôme doit être de valeur équivalente à ceux délivrés par les établissements d'enseignements supérieurs.

La S. B. U. A. M. ne s'est pas dissimulé les difficultés de toutes natures qu'allait engendrer la mise sur pied et la réalisation d'un tel idéal, ni les barrières que l'on allait opposer au retour à la maîtrise des maîtres-architectes du passé qui, en positivistes parfaits, possédaient la science et l'art de bâtir à un degré très élevé et n'admettaient d'autre accès à la profession que celui de l'apprentissage et du compagnonage, qui sont aujourd'hui remplacés par un enseignement totalement insuffisant.

Aussi rend-elle un hommage ému et admiratif à la mémoire de ceux qui déclanchèrent le mouvement en faveur du RELEVEMENT et de la REGLEMENTATION DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE; au confrère Jennin qui lança le premier appel en 1874; à MM. V. Dumortier, M. de Noyette, J. Piquet, Van Langendonck et Maukels. Aux lutteurs de la première heure toujours sur la brèche, Symon et Snyers et à ceux qui sont venus les appuyer. Il nous est également agréable de reconnaître le rôle de la Fédération et de la S. C. A. B.

Mais à côté de ces pionniers du diplôme, le confrère Snyers insistait pour que l'on recherche les raisons de l'infructuosité de leurs généreux efforts, et, dès mars 1913, le confrère Dhuique réclama en même temps que le diplôme un enseignement sérieux.

Le confrère David, depuis longtemps pionnier de l'idée de la réforme de l'enseignement, a posé et développé la question dans trois congrès nationaux et au congrès international de Bruxelles.

MM. les ministres de Trooz, en 1907, et Camille Huysmans, en 1925, demandaient un programme d'études, et ce dernier déclarait qu'il fallait en créant le diplôme d'architecte réorganiser les cours nécessaires à la formation des futurs architectes.

Notons tout spécialement l'effort de notre président d'honneur, le baron Horta, dont le programme est éminemment intéressant et de très grande valeur, et dont nombre de principes auraient dû depuis longtemps retenir l'attention du gouvernement.

Notons également l'application à l'Institut Supérieur des Arts Décoratifs d'un programme d'enseignement de H. van de Velde, président d'honneur de la S. B. U. A. M.

Il n'en fallait pas davantage pour encourager la S. B. U. A. M. à battre en brèche la vieille routine.

1927-1928

A. Pompe, P. Verbruggen et J.-F. Hoeben, membres du Comité formé par la S. B. U. A. M. pour établir un programme de réorganisation de l'enseignement de l'Architecture, déposent sur le bureau de la S. B. U. A. M. le résultat de leur travail.

Un engouement exceptionnel naît dès la première heure et nous voyons participer à la discussion les V. Bourgeois, L. De Koninck, Eggericx, G. France, L. François, H. Hoste, Philibert, Nyst, L. Sneyers, R. Verwilghen et nombre d'autres membres.

L'accord fut unanime et le projet déposé immédiatement sur le bureau de la Fédération des Sociétés d'Architectes de Belgique.

La corporation entière se devait de répondre également à la suggestion de M. Camille Huysmans et sous la présidence du confrère David un Comité étudia la question, sans tenir compte du projet que nous avons déposé, et au début de cette année déposa ses conclusions, lesquelles furent transmises à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Un grand pas est fait pour le relèvement de la profession d'architecte : à son projet de diplôme, la corporation entière demande que soit joint un programme minimum d'examen pour son obtention; et ce programme tel qu'il est conçu correspond en tous points au projet que la S. B. U. A. M. a dressé et appelle la mise en pratique de notre projet de réorganisation de l'enseignement.

CONSIDERATIONS GENERALES DE METHODOLOGIE ET DE PEDAGOGIE

Cet enseignement, tel que nous l'avons conçu en 1928,

réserve une grande importance à la formation technique et pratique, et tient compte des nécessités professionnelles et sociales de l'époque. Cet enseignement, couronnement des études du degré moyen supérieur procède de la logique et de l'observation; il développera l'intelligence, rationnellement, par les études scientifiques et

par une culture générale augmentant la valeur humaine et sociale des futurs architectes.

En effet, actuellement, l'enseignement de l'architecture réserve une place prépondérante au côté dit esthétique de l'art de construire, au détriment de l'élément primordial de l'architecture : la technique.

Et pourtant, à toutes les grandes époques, la construction guidait l'architecture, et jamais l'on n'a vu, sous prétexte d'esthétique, torturer la construction au détriment même des principes les plus élémentaires de la stabilité.

Nous posons donc en principe que dans tout enseignement moderne de l'architecture, la technique doit être enseignée avant que l'élève ne se permette quelque création que ce soit. Il faut, en effet, que le jour où l'élève composera sa première œuvre d'architecture, il se soit révélé un technicien sérieux, apte à conduire ses conceptions artistiques à travers le dédale des phénomènes embrouillés de la technique moderne.

Les connaissances scientifiques n'annihilent pas le sentiment artistique, ainsi que l'on tente de le faire croire; au contraire, elles l'étayent et même le développeront si l'on veut en renforcer la base que nous venons d'énoncer, par les trois principes pédagogiques essentiels suivants :

L'enseignement actuel se contente encore de cours ex-cathedra, méthode regrettable, qui nous reste encore du moyen-âge, et qui divise les matières en compartiments à cloisons étanches. Au contraire, il faut et cela surtout dans l'enseignement de l'architecture, que la relation soit constamment établie entre le but et le moyen, entre l'art et la technique. Et cela de quelque cours qu'il s'agisse, aussi abstrait soit-il. Il faut, en effet, que l'histoire de l'art soit le point de convergence de tous les cours théoriques et pratiques.

D'autre part, il faut sortir de la forme expositive. Le dogmatisme, le verbalisme et le mnémonisme dominant trop dans l'enseignement, annihilent les facultés innées et forment des esprits rétrogrades et même nocifs, convertissant nombre d'élèves en imitateurs serviles et en êtres sans énergie et sans initiative.

Il faut un enseignement plus actif, plus pratique, plus productif, c'est-à-dire, et c'est là le deuxième principe, l'enseignement doit être vivant et suivre non seulement les progrès scientifiques de l'art de construire mais aussi l'évolution sociale, il doit être en constante évolution, et engager les élèves à de nombreuses recherches, observations et études personnelles.

Le troisième principe, non moins important, est basé sur la psychologie spéciale des individus qui se destinent par vocation à l'une des professions d'art et qui sont toujours, par essence, des sensitifs. Pour des êtres d'une telle nature, la science ne peut, et ne doit être, que la mise en formule de connaissances techniques et pratiques déjà acquises.

Il est donc indispensable d'organiser l'enseignement de

l'architecture et en plus d'en former un tout complet, bien homogène, assurant un équilibre aussi parfait que possible entre ces trois éléments :

- L'enseignement pratique et technique;
- L'enseignement scientifique;
- La culture de la personnalité artistique.

L'initiation technique, logiquement, se fera, ainsi que nous le verrons plus loin, simultanément sur trois plans :

1° L'étude théorique des matériaux, et leur emploi logique, ce qui peut se faire dans les cours industriels; et aux divers laboratoires d'essais des matériaux;

2° L'initiation à la technique du travail et du façonnage des matériaux par des visites et conférences aux cours professionnels du bâtiment, ainsi qu'aux usines et chantiers de production des matériaux; et par la projection de films relatifs aux industries de production de ces matériaux;

3° La familiarisation avec le chantier et la mise en œuvre des matériaux.

Les connaissances théoriques et scientifiques élémentaires étant données parallèlement, doteront l'élève d'une compréhension parfaite des divers matériaux et lui permettront ainsi d'établir personnellement des principes quant à leur emploi rationnel.

De ces contacts entre ouvrier et futur architecte, certains cours se donnant en commun, il résultera que chacun sera à même de comprendre plus parfaitement les rapports qui existent entre son métier propre et les autres métiers du bâtiment au milieu desquels il aura à se mouvoir, et dont les travaux sont la préparation, le complément ou l'achèvement de son métier propre.

Grâce à cette méthode, dont la souplesse doit être poussée aussi loin que possible, le futur architecte se formera une idée objective des différents facteurs qui contribuent à la réalisation d'une œuvre architecturale et les formules scientifiques perdront pour lui leur caractère abstrait et deviendront de ce fait plus assimilables.

Quant à la base des études scientifiques, elle doit être, ainsi que nous venons de le dire, la technique et la pratique; et l'adoption d'une méthode rationnelle développant l'intelligence et l'observation de l'élève s'impose si l'on veut éviter des gaspillages considérables d'énergie. La logique exige que l'enseignement scientifique et ses applications faites à l'école soient raffermies par le stage au bureau d'un architecte.

Nous réunissons ainsi à tous les stades de la formation de l'architecte les avantages des trois méthodes envisagées depuis le moyen-âge, sans en subir les inconvénients :

- l'apprentissage, dont l'empirisme est corrigé par l'étude raisonnée de la technique et de la science;
- l'instruction professionnelle ou technique dont les limites restreintes sont étendues par l'apprentissage et dont les principes sont raffermis par la science;
- et la science elle-même contre la sécheresse de la-

quelle le candidat est immunisé par une solide formation technique préliminaire.

En plus des connaissances scientifiques et pratiques indispensables à la réalisation des conceptions de l'architecte, il importe de donner au candidat une culture générale, qui augmente sa valeur humaine et qui fera plus pour sa culture artistique que tous les cours d'esthétique aussi complets et aussi parfaits soient-ils.

D'ailleurs, l'esthétique, de quelque style que ce soit, repose sur des principes éternels que l'on n'a pu encore formuler scientifiquement, et dont la compréhension ne peut être plus exactement suggérée que par la philosophie de l'Histoire de l'Art, la seule qui soit à même, par l'analyse comparée des styles du passé, de faire comprendre à l'élève cette chose si subtile qu'est la communication de l'intime, l'art.

Cette culture serait complétée, ou plutôt vivifiée, par un cours de logique, car la véritable culture ne consiste pas dans l'emmagasinement de connaissances scientifiques, mais, et cela surtout pour l'architecte, dans l'action stimulatrice de la vie, dans l'observation, les recherches personnelles et le jugement qui permettent le perfectionnement constant de l'individu.

Recherches et jugements ne s'acquièrent pas d'emblée et c'est à l'école déjà qu'il faut les développer.

Mais, pour cela, il faut que les professeurs soient plus que... des collégiens; les uns doivent faire des hommes et les autres doivent être résolus à se préparer une vie large et féconde dont l'enseignement supérieur est le seuil.

L'enseignement moyen comme l'enseignement de l'architecture ne répond pas aux besoins du temps. Pour y remédier, il faut développer l'intelligence et pour cela il importe d'habituer l'élève dès sa jeunesse à l'observation des choses et des phénomènes, puis à leur fixation dans l'esprit par des exercices pratiques raisonnés, opérations qui par un enseignement méthodique et approprié formeront l'homme de science, le philosophe, l'artiste... libérées de tout préjugé d'école.

Et c'est encore ce principe qui nous guide lorsque pour les études d'architecte nous disons :

- 1° L'observation par l'enseignement pratique et technique;
- 2° La fixation de ces connaissances dans l'esprit de l'élève par l'enseignement scientifique, et comme couronnement, la culture générale et la culture artistique.

Il en est de même de la culture spéciale, de la culture de l'esprit artistique, de l'enseignement moderne de l'architecture.

Disons d'emblée que l'enseignement de l'Architecture Moderne doit être repoussé au même titre que l'enseignement de toute architecture du passé, car prétendre enseigner l'architecture moderne serait anticiper sur les événements.

Ce serait enseigner la vie sur un spermatozoïde comme l'enseignement de l'architecture classique, c'est enseigner la vie sur un cadavre.

Nous posons donc en principe que l'enseignement de l'architecture doit être exempt de toute expérimentation esthétique et ne doit être basé que sur les principes éternels de l'art.

Il importe donc d'abandonner toute prétention esthétique et artistique et de repousser toute méthode consistant pour le professeur à procéder par argumentation péremptoire et sans réplique.

Aussi est-il indispensable que toute étude d'architecture, ou mieux que toute étude d'application des principes éternels de l'art serve de base à l'application des cours techniques et scientifiques. Le cours d'architecture ne sera donc en réalité qu'un cours d'application des connaissances acquises par ailleurs et libre de toute contrainte esthétique, car l'infériorité où se trouvent la plupart des architectes actuels ne vient en grande partie que de la tutelle anémiant où ils ont été tenu durant leurs études.

Pour atteindre ce but, la S. B. U. A. M. propose :

1° Que les années supérieures de l'enseignement moyen soient adaptées aux exigences de toutes les professions où le dessin est le moyen d'expression primordial, par la création d'une section spéciale, comme les autres professions libérales sont dotées suivant leur nature des humanités modernes ou anciennes;

2° Un enseignement méthodique de l'art de construire basé sur la fixation par la science, dans l'esprit de l'élève, d'observations préliminaires personnelles, et sur l'enchaînement logique des trois étapes qu'il aura à parcourir pour atteindre à la maîtrise; d'abord : l'observation par l'enseignement pratique et technique à l' "Ecole technique" assimilable à l'école des arts et métiers; ensuite par l'enseignement scientifique, et comme couronnement, la culture générale et la culture artistique. Ces deux dernières étapes constituant l'école d'architecture proprement dite.

Les connaissances complètes permettant de délivrer un diplôme de réelle compétence seront ainsi acquises en six années d'études. Un stage complémentaire de trois années sera requis pour l'exercice de la profession.

Et troisième condition indispensable pour atteindre le but visé, la préparation scientifique et la formation pédagogique du corps enseignant.

Cette organisation nouvelle des études d'architecte réduira au minimum les déchets, en permettant aux élèves non spécialement doués d'accéder aux professions connexes et d'y remplir leur tâche en parfaite compétence. C'est ainsi que l'élève arrêtant ses études à la fin de la section spéciale du degré moyen (voir 1° ci-dessus) ou au cours des trois premières années de l'école technique, sera un collaborateur parfait et précieux dans les firmes

d'entreprises; de même l'élève sortant de l'école technique sera un conducteur de travaux compétant et à même de devenir plus tard un chef d'entreprise à la hauteur de la tâche qu'il aura à remplir.

Après cette vue panoramique des principes, il nous semble indispensable de développer et de compléter certains d'entre eux avant de passer au plan des études.

I

FORMATION DES FUTURS ELEVES ARCHITECTES

De même que la préparation aux études universitaires actuelles fait l'objet, suivant les vocations auxquelles se destinent les jeunes gens, d'une préparation spéciale, soit par les humanités gréco-latines, soit par les humanités modernes ou commerciales, il est indispensable, et ceci non seulement en faveur de la formation des futurs architectes, mais aussi en faveur de nombreuses professions : ingénieurs civils, des ponts et chaussées, des mines, conducteurs de travaux, dessinateurs industriels, en un mot, en faveur de toutes les professions où le dessin est le moyen d'expression primordial, que soit créé dans les établissements d'instruction du degré moyen une section spéciale des humanités modernes où le dessin serait enseigné comme moyen d'expression à l'égal de l'écriture. Cette section correspondant à la 3^e, 2^e et 1^{re} rhétorique peut se créer sans augmentation conséquente du personnel enseignant par simple adaptation des cours actuels aux exigences de la formation nouvelle et par l'adjonction au corps professoral de quelques professionnels du dessin technique.

Les candidats aux études d'architecture devront être porteurs d'un certificat d'études moyennes délivré à la suite de la 2^e année d'étude de la section spéciale. Ce certificat devra être dûment homologué.

Les candidats non porteurs du diplôme auront la faculté de prouver devant le jury d'homologation qu'ils possèdent les connaissances requises.

II

L'ENSEIGNEMENT

L'éducation n'est complète que pour autant qu'elle développe intégralement les aptitudes individuelles de perception et de création mentales. En négligeant le caractère personnel de l'activité spirituelle, l'enseignement réduit et anéantit sa puissance réformatrice. Il renonce dès lors à l'apanage d'engendrer des hommes capables de comprendre et de gouverner par leur initia-

tive éclairée, le domaine de prédilection qu'ils ont spécialement cultivé.

L'initiation suppose toujours un développement, une culture de la conscience. Celle-ci se présente sous un double aspect, statique et dynamique, selon que l'on considère l'enregistrement des perceptions ou l'interprétation personnelle des faits perçus.

Nous ne sommes plus à l'époque où l'on devrait se contenter de développer l'aspect passif et statique de la conscience.

L'apprentissage ne peut plus être conçu comme autrefois, où les circonstances contraignaient les individus à imiter des procédés traditionnels, à défaut de connaissances philosophiques, logiques et mathématiques.

Ce système ne donne des résultats remarquables qu'à la suite de longues, pénibles et dangereuses expériences. La crainte inhérente à l'ignorance due à l'imperfection de l'expérience individuelle, immobilise des générations dans la routine, et précipite la décadence des mouvements artistiques.

Par la science, au contraire, l'investigation intellectuelle s'intensifie et l'imagination créatrice qui s'appuie sur elle détient la certitude du succès.

Il est facile de comprendre les inconvénients de l'empirisme écartant les professionnels de toute innovation dont le résultat imprévisible semble aléatoire.

Consultant tous les pédagogues, psychologues et logiciens, modernes et contemporains, depuis Rabelais, Descartes, Spencer, Claparède, Demoor et Decroly, on peut s'assurer — si l'on n'en est pas convaincu par sa propre expérience — de l'avantage incomparable d'un enseignement fondé sur les aptitudes réelles des étudiants. L'adaptation parfaite des connaissances à leur niveau mental, l'organisation coordonnée de ces connaissances, rendues pratiques selon leurs possibilités, et la succession des opérations favorables pour animer l'effort personnel compréhensif et créateur.

Les bases de l'enseignement se déterminent :

- 1° Par la connaissance psychologique des élèves destinées à en profiter;
- 2° Par la connaissance parfaite de tous les éléments de la matière et l'art de les présenter;
- 3° Par l'adaptation logique de la matière aux besoins et aptitudes des élèves.

Nous devons considérer le but poursuivi, les moyens susceptibles d'y parvenir, les possibilités présentes de l'atteindre.

Parmi les moyens, la science de l'âme nous offre de précieuses ressources qu'il serait insensé de répudier. Parmi les possibilités, nous disposons de procédés concrets et matériels autrefois inconnus et inaccessibles : Documentation photographique, projection, film, visites de chantiers et d'usines, etc.

En ce qui concerne spécialement notre domaine, la science et l'art doivent se prêter un concours mutuel et réciproque, selon la formule de Léonard de Vinci : " On doit étudier la science ou avant l'art ou en même temps, pour apprendre dans quelle limite l'art est contraint de se renfermer ".

Les avantages de la science expérimentale ne sont plus contestés et nul esprit cultivé n'oserait en répudier l'excellence.

Donc le développement intégral de l'esprit implique des aptitudes intrinsèques favorisées par une méthode d'enseignement développant spécialement le sens critique et l'aptitude créatrice, sources de toute vérité et de tout progrès.

Par le sens critique, affiné par l'exercice, le discernement du bien et du mal, du vrai et du faux, permet de corriger les erreurs constatées, sans parti-pris.

Par l'analyse et la synthèse multipliées, l'aptitude créatrice acquiert une intensité purifiée par le choix judicieux de ses éléments de réalisation.

III

ANALYSE DU SYSTEME ACTUEL

La forme expéditive et verbale d'un savoir essentiellement pratique, réalise un nom-sens désastreux pour l'architecture. Nous estimons qu'il est grand temps de progresser dans ce domaine, d'en explorer le labyrinthe, d'étudier expérimentalement les faits, d'analyser leurs rapports pour mieux les interpréter, d'acquérir la science des formules par raisonnement déductif et d'en approfondir les applications pratiques.

Par une contradiction bizarre et inexplicable, les académies d'architecture ne disposent d'aucun appareil ou matériel susceptible de prouver les formules relatives aux matériaux, tels que ceux utilisés par l'école de guerre et les universités.

Il est temps que la science de construire dispose des mêmes éléments techniques que la science militaire.

De cette façon, les mathématiques et la logique retrouveront une base pratique solide.

Il nous semble non moins important d'analyser le caractère esthétique et technique de la profession. A notre époque les connaissances psychologiques permettent de discerner nettement la subjectivité et la relativité de l'élément esthétique.

Enfin, se rattachant à l'effort désintéressé vers la vérité, l'architecte, digne de ce nom, ne peut répudier la philosophie générale, génératrice de l'orientation indépendante et raisonnée des tendances profondes de tout son être pensant.

IV

DETERMINATION DES APTITUDES

Dans l'exercice de chaque profession on discerne le rôle des aptitudes intrinsèques et natives plus ou moins développées, et le rôle des connaissances acquises par l'étude. Pour chaque genre d'opérations déterminées, les observateurs praticiens ont établi la nature, le nombre et l'intensité des éléments personnels mis en œuvre.

Ces espèces de monographies sont utilisées pour l'orientation professionnelle des jeunes gens. Elles évitent les graves inconvénients inhérents au choix hasardeux d'un métier et sauvegardent à la fois le sujet, la profession et la société.

En ce qui concerne l'architecture, dont la maîtrise requiert de vastes possibilités personnelles et des connaissances étendues, cette analyse fait défaut et pourtant s'impose.

V

NOTRE POINT DE VUE ET LES SOLUTIONS QU'IL COMPORTE

L'architecture n'est autre que l'application de la construction à sa fonction. L'histoire de l'art peut et doit être la preuve démonstrative de l'évolution harmonieuse de cette adaptation au cours des âges et des états sociaux. De là à reconnaître la relativité psychologique, géographique et chronologique des styles, il n'y a qu'un pas.

Doué de la maîtrise, l'œuvre de l'architecte, symbolise à nos yeux la royauté de l'art, vivifiée par la science et fortifiée par la technique.

Il réalise un des puissants aspects constructeurs de la conscience, élevant les esprits par la grandiose harmonie de chefs-d'œuvre utiles, sublimes par leur conception audacieuse et leur matérialisation majestueuse.

Ce point de vue nous ramène fatalement vers l'unité de l'inspiration créatrice couronnant d'heureuses dispositions natives, soigneusement cultivées par les meilleurs procédés, et il nous éloigne davantage de toute ambiance scolaire insuffisante pour faciliter cette gestation mentale. Il est donc indispensable :

- 1° D'organiser l'enseignement de l'art;
- 2° De s'inspirer d'une vision synthétique embrassant l'intégrité de ses éléments, pour réaliser la formation de spécialistes sur les bases d'un développement intellectuel émotif et pratique bien équilibré;
- 3° De reconnaître les éléments subjectifs dans la personnalité artistique, distincte du savoir scientifique et des connaissances pratiques et techniques, spécialement communicables;
- 4° D'établir et de mettre en œuvre les moyens connus, pour atteindre le résultat proposé.

Ce qui nous a amené à organiser l'enseignement :

- 1° L'école technique;
- 2° Par l'école d'architecture.

Le tout complété

- a) par des notions de pédagogie et de méthodologie pour les architectes qui se destinent au professorat;
- b) par un séminaire d'Urbanisme.

VI

ECOLE TECHNIQUE

But pratique et social.

L'industrie moderne tend à la systématisation et au machinisme, avec comme conséquence la diminution de la main-d'œuvre qualifiée, la réduction du personnel directeur. Comme contrepied elle exige du personnel technique des connaissances toujours plus grandes.

La constitution de groupements de propriétaires et locataires, les sociétés de constructions, la nécessité de construire de plus en plus grand, la standardisation réduiront fatalement le nombre des architectes.

Par contre, les problèmes d'une vie de jour en jour plus complexe, la transformation des moyens de mise en œuvre, l'étendue des programmes nouveaux exigeront que l'architecte sache non seulement concevoir des ensembles techniquement parfaits mais aussi qu'il domine la matière pour y déposer par son génie la proportion, le rythme des volumes et des couleurs.

Une sélection sévère s'imposera fatalement.

Dans cette lutte vers le bien il faut éviter soigneusement les pertes d'énergie, les déchets sociaux; il faut que chacun puisse se développer selon ses facultés et sa nature, qu'il puisse s'assurer une position sociale équivalente à sa valeur.

La valeur des rôles secondaires détermine dans une grande mesure la valeur du tout.

C'est pour ces raisons que l'école technique comprend des cours communs aux candidats architectes, aux conducteurs de travaux, aux dessinateurs d'architecture.

Cette école formera donc autour des architectes la phalange de collaborateurs intelligents dont la nécessité se fait pressante.

Le programme comporte en ordre principal l'initiation à la technique :

L'initiation à la technique du bâtiment comporte :

L'étude concrète

- a) des matériaux (origine, nature, propriétés);
- b) de leur emploi (à l'école et à l'atelier, au chantier).

Par étude concrète nous entendons celle qui s'exerce sur les matières premières et usinées; elle fait intervenir la recherche de leur origine géographique et

de leur formation géologique; de leur adaptation à l'industrie.

Ceci nécessite autre chose et davantage qu'un enseignement verbal, livresque et quasi passif : des manipulations, essais, visites d'écoles, chantiers, usines, vues filmées, études à la lumière polarisée, etc.

Cette succession de procédés caractérise la méthode que préconise avec nous tous les éducateurs modernes. Elle a pour but de provoquer la représentation adéquate de tous les faits se rattachant à la profession, d'en faire discerner l'importance respective; d'en faire saisir la nécessité et les possibilités.

En un mot, de former des techniciens du bâtiment parfaitement au courant du rôle et de l'importance de chacun de ses éléments constitutifs.

VII

ECOLE D'ARCHITECTURE

Elle est réservée aux élèves qui se destinent :

- 1° à l'exercice de la profession d'architecte;
- 2° au professorat.

Ces derniers auront après leur diplôme d'architecte à acquérir quelques notions de pédagogie et de méthodologie.

L'enseignement technique se complète selon les méthodes ci-avant énoncées. La personnalité artistique y naît, s'y affirme et s'y développe; la pratique s'acquiert par les stages. Toutes les études se coordonnent dans la rédaction des plans, documents d'adjudication et détails. Les études artistiques y occupent un rang de plus en plus important selon que les étudiants progressent.

Par formation artistique, nous entendons non pas l'étude passive d'une quelconque des nombreuses formes du passé, mais l'étude rationnelle et scientifique des sensations et des phénomènes qui s'y rattachent et forment ensemble les lois encore obscures de l'éternelle beauté. Ces études comprennent entr'autres l'étude parallèle des formes harmoniques et la sociologie comparée, par la philosophie de l'architecture.

L'explication des phénomènes de vision en débutant par la structure de l'œil, la perception et le transport au cerveau — pour étudier succinctement les phénomènes lumineux, l'optique, la réfraction, pour terminer par la chromatique et l'explication de la polarisation appelée à jouer un rôle si important dans l'étude des tensions internes.

Par la même méthode les élèves se familiariseront avec les phénomènes de l'ouïe, la transmission des ondes sonores, les théories acoustiques.

Architecture coloniale

Notre colonie prend un grand essor, tous les efforts doivent se concentrer sur l'amélioration des conditions morales et hygiéniques de sa population.

L'équipement économique requiert toute notre attention.

Il est urgent de former des architectes capables d'ordonner les centres de demain d'une manière telle que la vie puisse s'y développer favorablement, que le commerce et l'industrie s'y meuvent à l'aise.

Des villes bien urbanisées, construites selon les besoins spéciaux, reliées entre elles par des voies de communication soigneusement étudiées seront sans aucun doute des facteurs favorables à tous points de vue; aussi croyons-nous indispensable d'inscrire au programme des études adéquates.

Par les moyens ci-dessus exposés nous espérons arriver, dans un minimum de temps à former des architectes ayant de hautes et saines aspirations, une conception élevée de leurs devoirs, des esprits largement ouverts au progrès; des hommes utiles à la société.

VIII

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Pour obtenir ce grade il faut posséder les matières enseignées à l'école technique, c'est-à-dire savoir comprendre un plan d'ensemble et une description de travaux, savoir en dessiner et expliquer les détails, être à même de faire les tracés au chantier et à l'atelier; savoir ferrailer un ensemble compliqué de poutres et pilastres en béton.

Il leur sera donné un cours spécial comprenant :

La comptabilité du bâtiment, le calcul des prix de revient. L'étude des droits et des responsabilités de l'entrepreneur, les lois sociales; les assurances, les caisses patronales, la loi sur les prud'hommes.

L'organisation du chantier, la division du travail, des notions de taylorisme.

La mécanique de chantier.

Les premiers secours en cas d'accident, l'hygiène des ateliers et des chantiers.

Le titre s'obtiendra en deux degrés : le premier certificat comme preuve des études théoriques; le titre lorsque le candidat aura pratiqué effectivement pendant trois années.

IX

SEMINAIRE D'URBANISME

L'urbanisme est très ancien. L'histoire nous montre quantité d'exemples de cités et de villes construites sur des plans établis d'avance.

Voir suite pages 194 et 195.

Déjà les anciennes cités lacustres de Suisse et du sud de l'Allemagne témoignent d'un souci d'ordonnance.

L'architecture de la grande pyramide de Chéops a conçu et fait exécuter une cité pour abriter les quelques cent mille ouvriers qui travaillèrent pendant vingt ans à la construction de cet édifice.

Aux Indes, des villes s'édifièrent le long des rivières sacrées et sur des endroits escarpés.

Le plan des villes babyloniennes et égyptiennes avec leurs murs d'enceintes en briques séchées au soleil, leurs rues bien ordonnées, témoigne d'une étude préalable.

Les écrivains grecs nous ont transmis le récit des cérémonies religieuses, qui chez eux, précédaient ou suivaient la fondation des villes.

Les villes romaines sont en général, établies suivant un plan rigoureux.

Nous pouvons aisément faire un classement des villes de l'antiquité selon divers systèmes de tracés de rues et de lotissements.

L'étude scientifique de l'aménagement de districts et de la construction des villes, la recherche des lois qui doivent en fixer l'ordonnance et les détails, est toute récente.

Les méthodes employées pour la formation des urbanistes sont très différentes selon qu'ils reçoivent leur éducation aux Universités américaines, à l'Institut de Berlin ou aux écoles anglaises.

La complexité croissante des phénomènes urbains, les nécessités économiques, le besoin d'ordre et de paix sociale, le problème urgent de la décongestion des centres des anciennes villes rendent la tâche de l'urbaniste de plus en plus ardue : il faut satisfaire aux besoins hygiéniques, économiques et moraux des populations, ce qui entraîne fatalement l'étude d'une quantité de phénomènes démographiques, statistiques et techniques, sans négliger la réglementation de la vie dans diverses manifestations et les possibilités financières.

L'urbaniste doit être à même de résoudre avantageusement le problème sous ses divers aspects, il doit être doublé d'un technicien et d'un sociologue afin que les ensembles qu'il crée soient parfaitement agencés et favorisent le dynamisme de la cité.

En d'autres mots, il est indispensable que la vie collective et individuelle sous tous ses aspects puisse s'y développer à l'aise. Le facteur moral et esthétique joue ici un rôle important.

Par sa formation technique et artistique, par le développement harmonique des éléments objectifs et subjectifs, l'architecte est le mieux à même de recevoir la formation indispensable qui en fera l'homme d'élite que doit être l'urbaniste.

L'architecture et l'urbanisme ont une base, des aspirations communes; tous deux sont la résultante des principes de logique et d'ordre. ils tendent à construire en effi-

cience et en beauté le cadre indispensable à la vie de l'humanité.

* * *

Pour fixer la mémoire, traçons en résumé le plan des études d'architecte que nous donnons ci-après.

Elles auront une durée de six années et comporteront diverses épreuves.

Les trois premières années — école technique — conduisent au grade de candidat architecte ou au grade de conducteur de travaux, pour lequel un certificat de fin d'étude est délivré. Ces grades sont obtenus à la suite d'une épreuve sur les matières enseignées.

Les trois années de l'école d'architecture conduisent, après examen, aux grades de candidat au diplôme d'architecte ou aux études d'architecte-urbaniste ou encore au grade de candidat-professeur en l'une des matières enseignées.

Après chacune des années, une épreuve portant sur les matières enseignées déterminera les capacités de l'élève. La composition seule ne donnera lieu à aucune épreuve. La dernière épreuve, épreuve en vue de l'obtention du diplôme, comportera :

1° une étude complète d'architecture y compris plans d'exécutions, métrés, etc., d'une partie au moins de l'étude dont l'esquisse aura été élaborée en loge;

2° une thèse sur un problème d'architecture ancien ou moderne.

Quant aux études d'urbanisme, afin de ne pas entraver les occupations professionnelles, elles se feront le soir et seront accessibles sur production de l'un des diplômes d'architecte, d'ingénieur civil ou des ponts et chaussées; ces deux derniers devant, toutefois, être appuyés d'un certificat montrant que le candidat possède les connaissances données aux cours spéciaux d'art de l'école d'architecture.

Après deux années d'étude, les candidats se soumettront en vue de l'obtention du diplôme d'urbaniste, à une épreuve comportant :

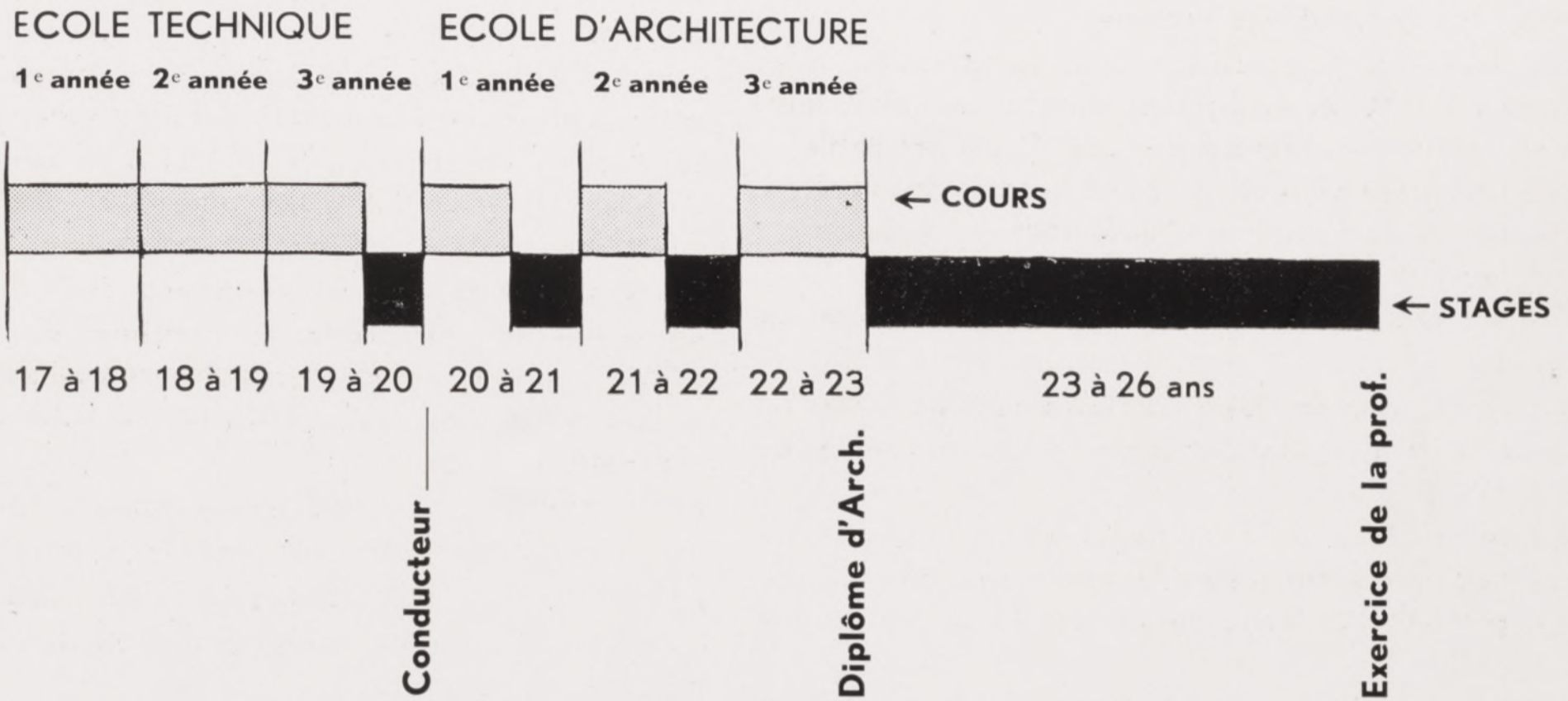
1° une étude complète d'urbanisme, soumise aux mêmes conditions que celle d'architecture, et

2° une thèse sur un problème d'urbanisme ancien ou moderne.

Les matières enseignées se répartiront comme l'indique le tableau précédent (pp. 192-193).

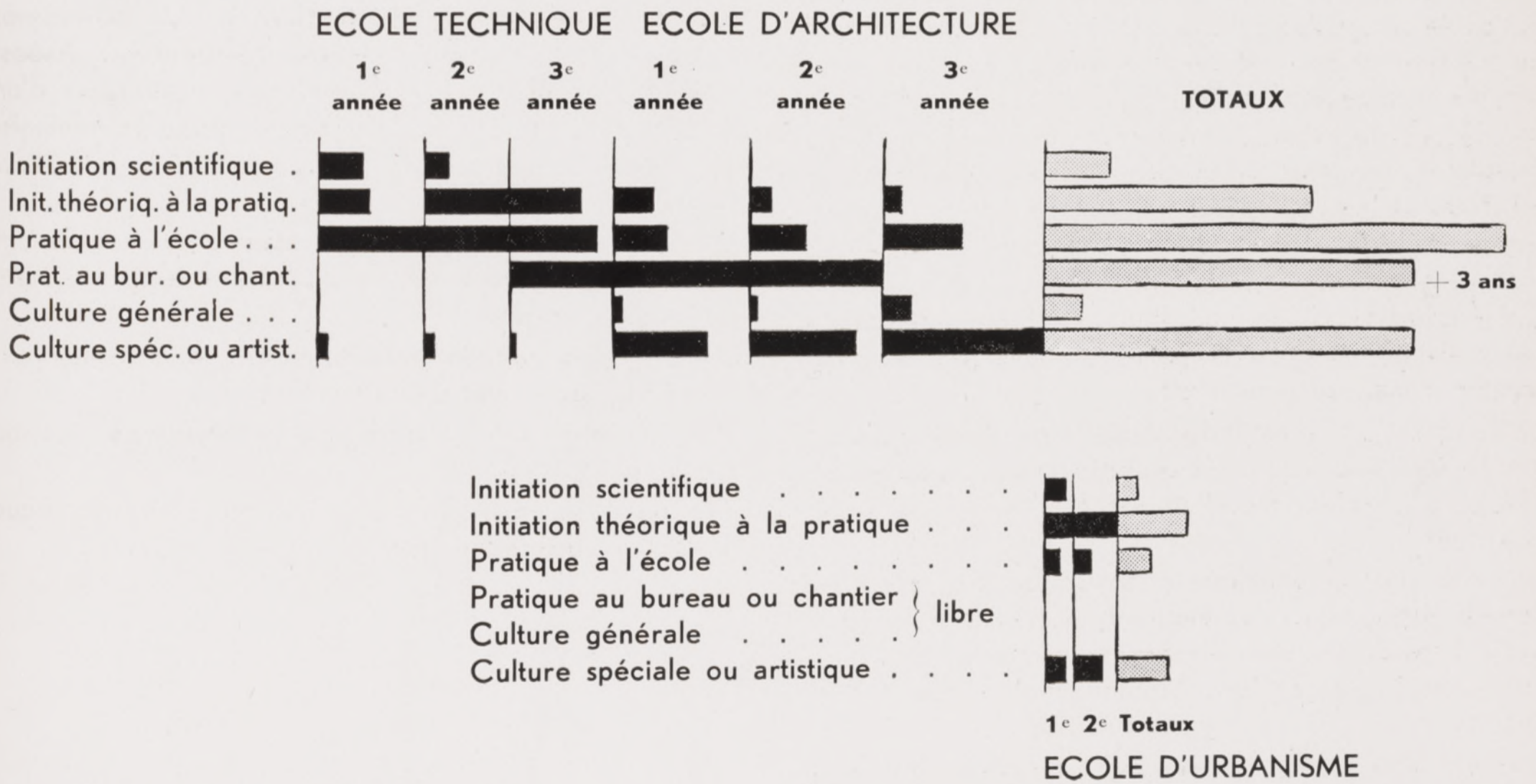
Alternance des Cours et des Stages

DUREE DE L'INITIATION



354.

Connaissances que possèdera l'élève à chacun des stades de l'enseignement



355. 356.



357. Villa à Boitsfort.
Façade vers le Sud.

Travaux de l'architecte Rob. Van der Borgh, S. B. U. A. M.

Les plans et photos reproduits ci-après illustrent deux travaux récents de l'architecte R. Vanderborgh, nouvellement élu membre de la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes.

Les quelques notes qui accompagnent ces illustrations permettront d'apprécier le très réel intérêt que présentent les deux constructions — la première, habitation isolée, édifée à Boitsfort, — la seconde, solution heureuse du classique problème de nos quartiers résidentiels : l'habitation bourgeoise, confortable.

I. HABITATION A BOITSFORT

Le problème posé comporte quelques exigences essentielles qui détermineront les grandes lignes du plan et de la construction : il s'agit de loger un ménage de trois personnes, sans domesticité; la vie familiale n'étant pas confinée à quelques pièces, mais jouissant de la maison toute entière. Le budget limité ne permet que l'utilisa-

tion d'une surface générale relativement restreinte, mais un minimum de cloisonnement laissera au volume total l'essentiel de son caractère.

Le maximum de lumière est recherchée, mais cette lumière viendra du Sud par les grandes verrières; on ne laissera, vers les trois autres orientations, que les ouvertures strictement indispensables.

La construction proprement dite est caractérisée par ce qui suit :

— les fondations sont en béton de briquillons sur très bon sol. A l'exception de la fosse servant aux deux chaudières du chauffage, il n'y a aucune construction en sous-sol;

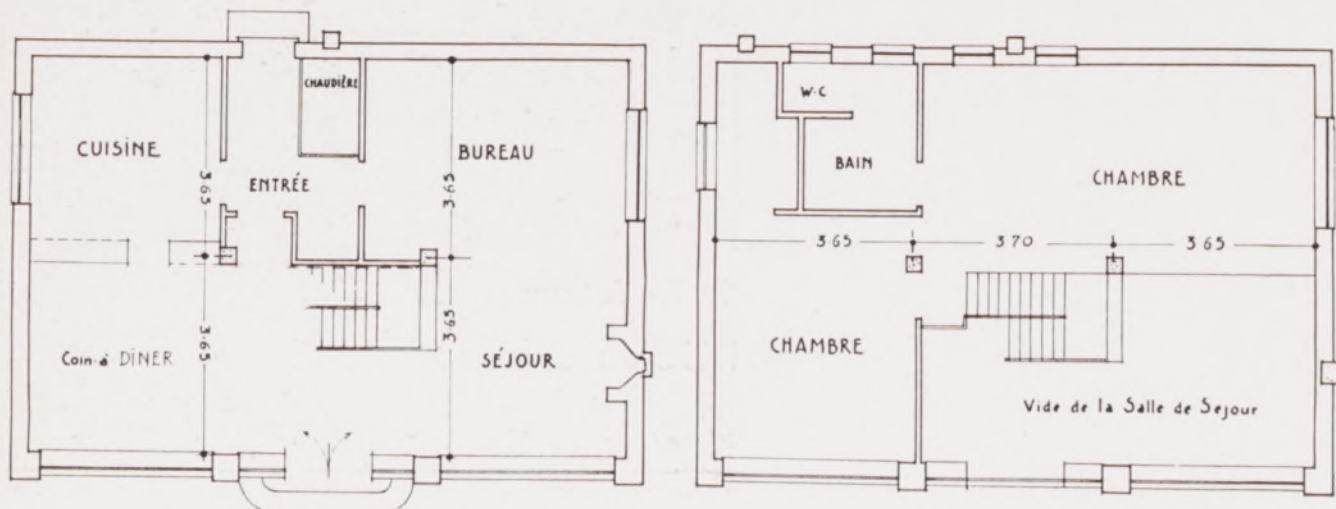
— le principe adopté pour la construction comporte les murs extérieurs portants et deux poteaux en béton armé, placés suivant l'axe longitudinal, et répartissant également les portées, lesquelles sont de 3 m. 75 dans les deux sens. En d'autres

termes, le plan rectangulaire est, au point de vue des portées, divisé en six cellules identiques de 3 m. 75 de côtés;

— les murs extérieurs sont doubles, exécutés en briques machinées au mortier de ciment « P.A.N. ». Vers l'extérieur une demi-brique avec enduit « tyrolien », un vide de 0 m. 05 avec circulation d'air, et vers l'intérieur une brique.

Le sol est constitué par une couche de 0 m. 40 de béton de briquillons, lissée au ciment et sur laquelle sont placés des carreaux A.R., en cendrées, donnant une ventilation horizontale dans les deux sens. Sur ces carreaux est posé un parquet en chêne (4/4) sur bitume; pour l'entrée et la cuisine ce parquet est remplacé par un carrelage « Wasserbilig ».

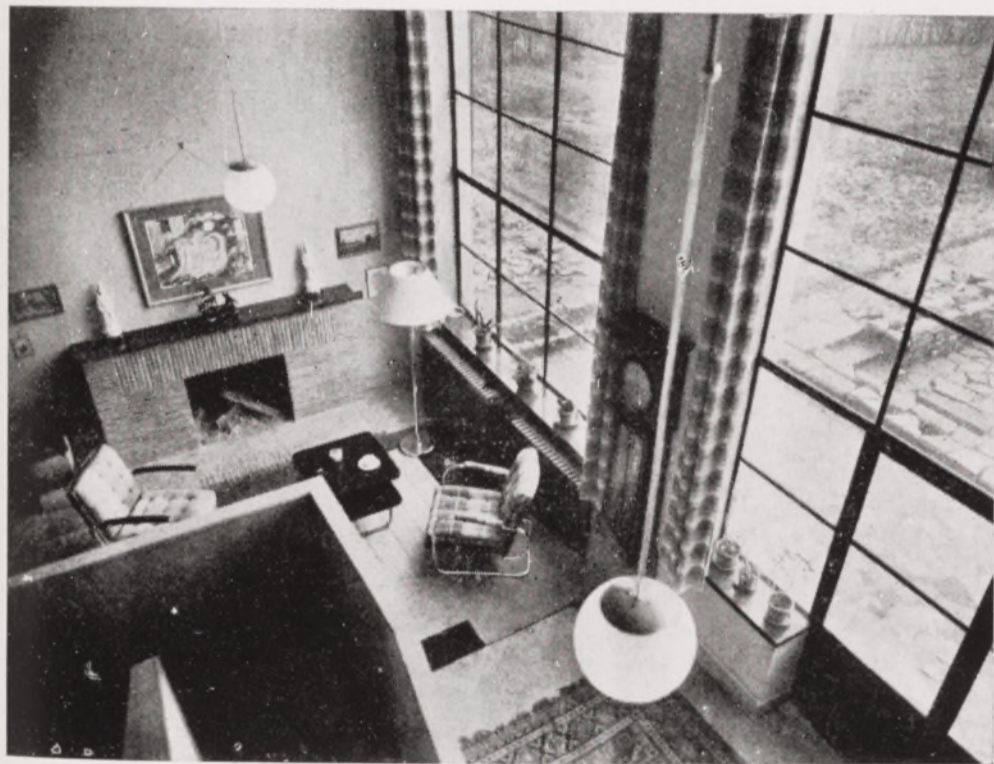
La couverture est « à resseaux » en zinc. Sur les voliges est disposée une couche isolante de TenTest Relief; celle-ci à



358-359. Plans schématiques du rez-de-chaussée et de l'étage.



360.



361.

360. Vue vers le jardin, à travers une verrière de la salle de séjour.

361. Un coin de la salle de séjour, vu de l'étage.

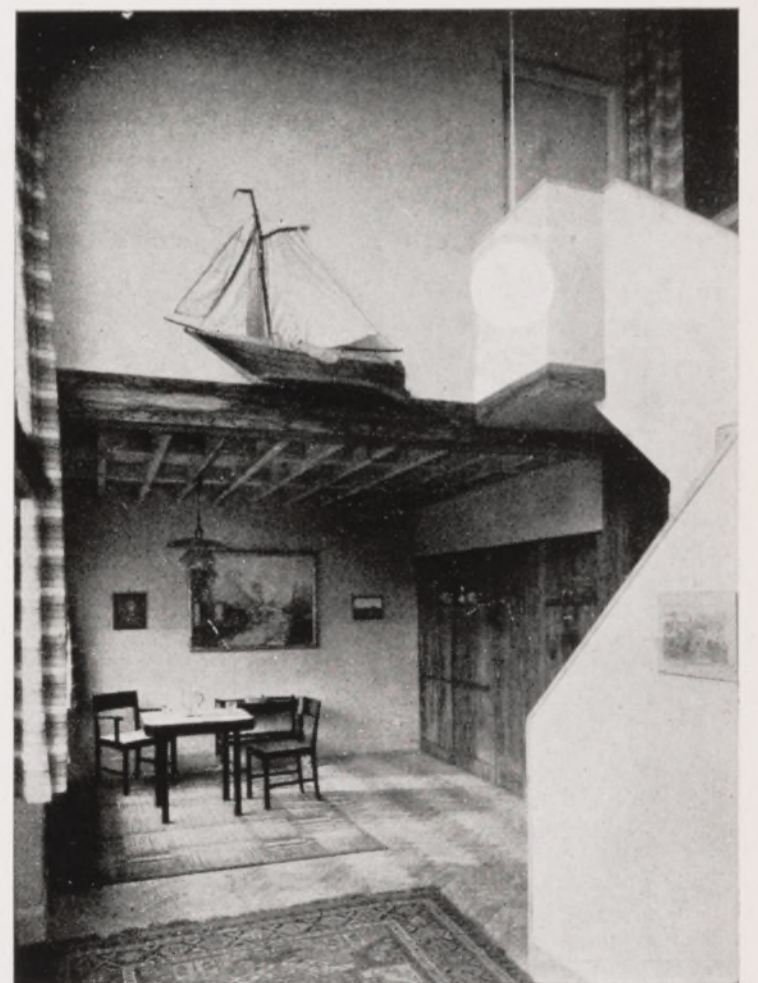
362. Le coin à déjeuner.

son tour supporte directement la couverture en zinc.

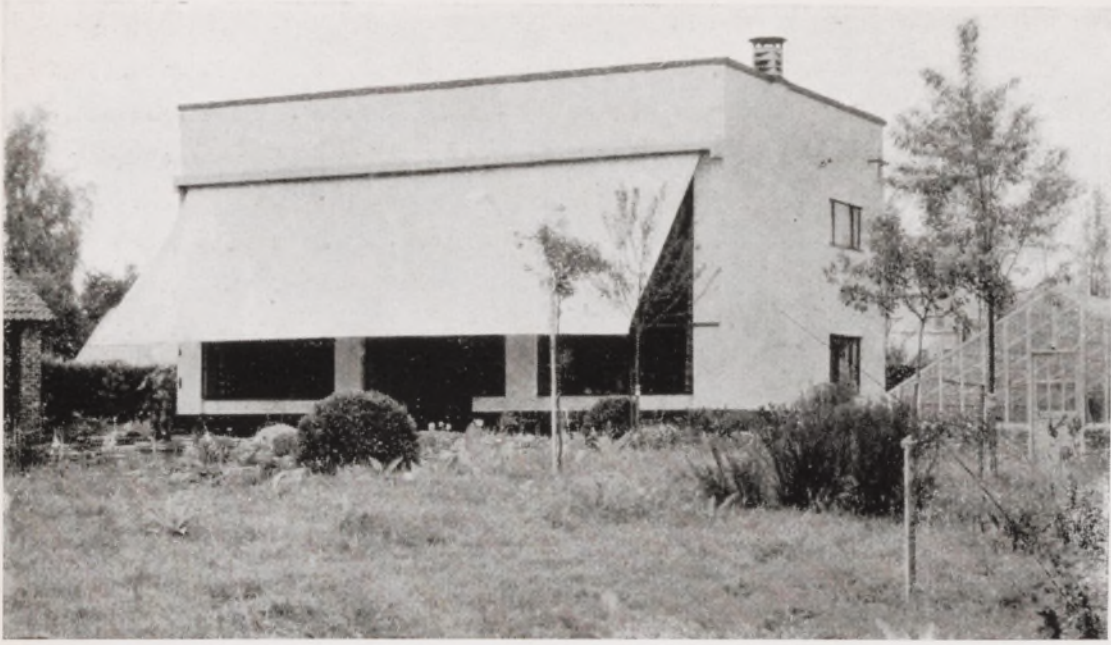
Le revêtement intérieur des murs a été pratiqué comme suit : sur la maçonnerie un lambourrage de 0 m. 04 d'épaisseur, horizontal et vertical, pour obtenir une bonne fixation du revêtement, en évitant une circulation d'air dans le vide ainsi ménagé. Le revêtement est constitué par des plaques de TenTest, sans couvre-joints et laissées brut (sans aucune décoration). Les plafonds sont également en TenTest cloué sous le gitage.

Enfin les séparations intérieures indispensables ont été faites au moyen d'une armature de chevrons recouverte de TenTest ou d'Eternit émaillé, suivant la destination des locaux.

Equipement divers. Le système de chauffage adopté est à eau chaude, alimentée par deux chaudières au gaz, l'une d'une surface double de l'autre (1/3 + 2/3). Les canalisations électriques sont sous tubes d'acier, placés entre murs et revêtements; les canalisations sanitaires sont en plomb et cuivre.



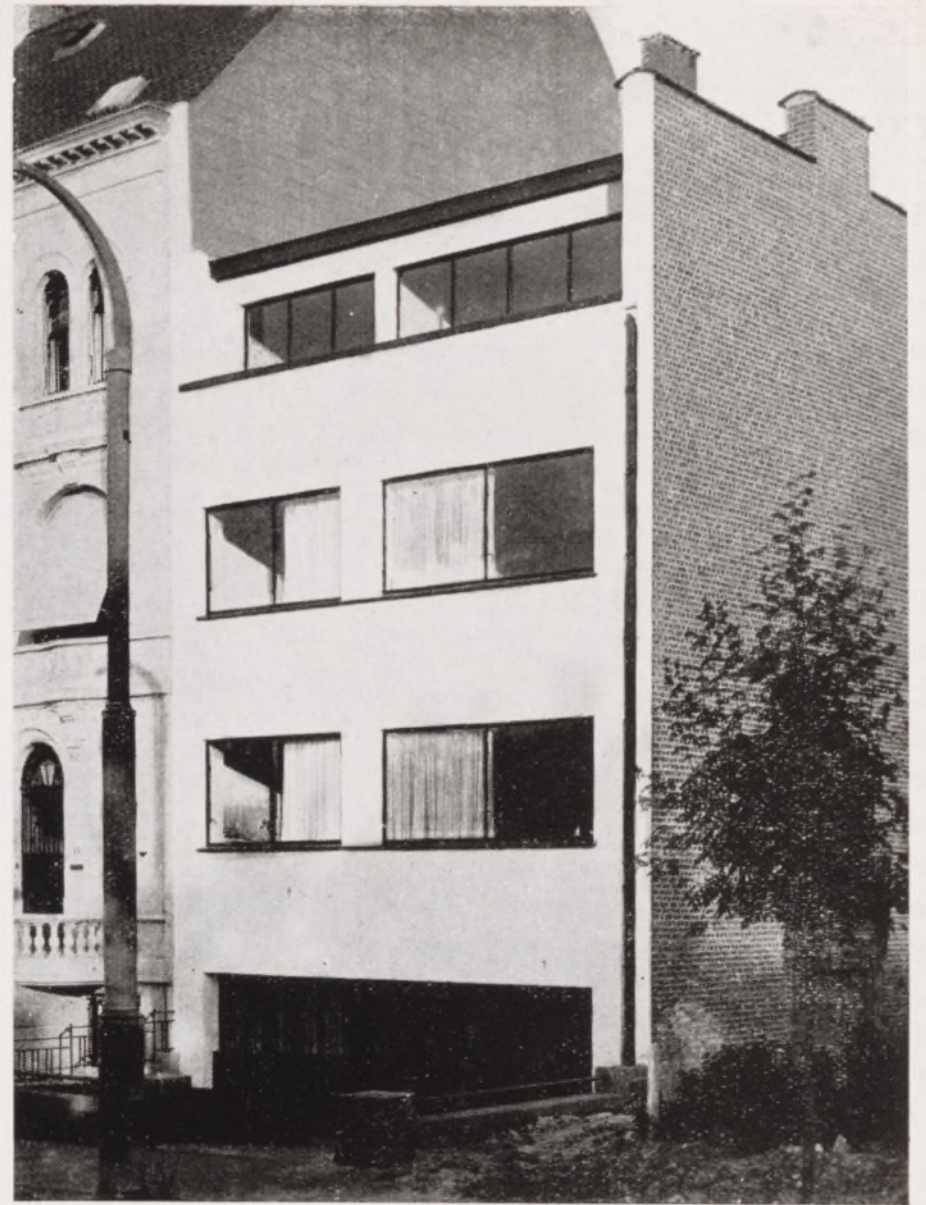
362.



363. Villa à Boitsfort.
La façade méridionale protégée par la tente.

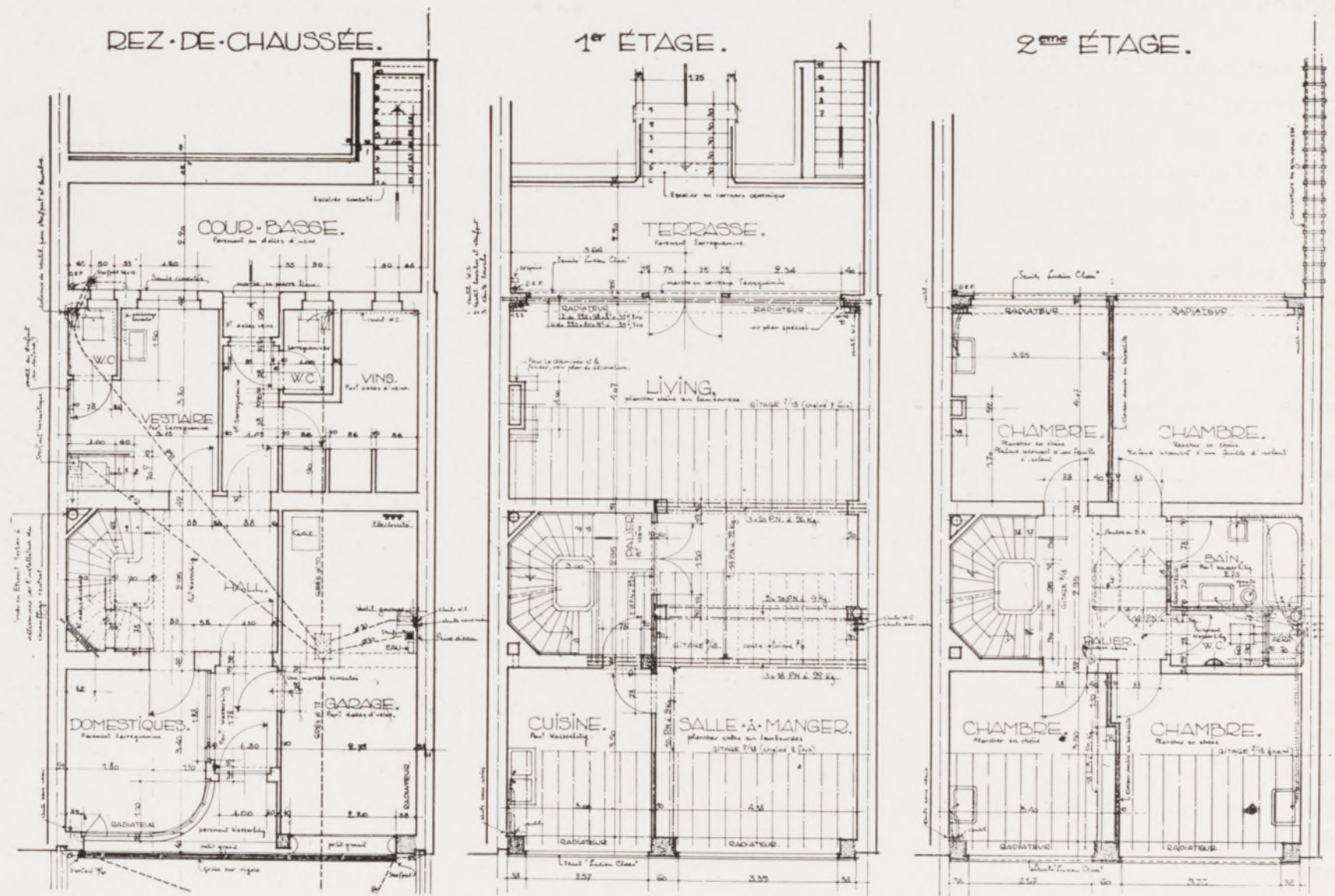
II. HABITATION A BRUXELLES,
Avenue des Phalènes.

364. Façade principale.



364.

365. Plans d'exécution
des divers étages.



Echos - Informations

CONFERENCES ORGANISEES PAR LA S. B. U. A. M.

Beaucoup de monde à la Conférence de Le Corbusier du 21 octobre dernier à l'Institut des Hautes Etudes. Intéressant exposé du problème de l'urbanisation de la rive gauche d'Anvers et des solutions proposées par le groupe Le Corbusier, Hoste et Loquet (voir leur projet dans la « Cité », n° 8).

Le lendemain, les « sympathiques » de l'architecture nouvelle se retrouvèrent à un déjeuner offert en l'honneur de Le Corbusier à la Maison d'Art. Brillante réunion d'artistes, de sociologues, d'urbanistes et d'architectes, mais hélas, pas un édile ni un parlementaire!

A quand la collaboration entre les pouvoirs et les urbanistes pour l'urbanisation de la Belgique sur le plan nation?

Au dessert, le maître baron Victor Horta fit, avec tact et esprit, la discrimination de l'architecture d'avant et d'après-guerre. Avec la largesse de vue que nous nous plaignons toujours à lui reconnaître il discerne les qualités propres à l'architecture fonctionnaliste et les idées généreuses qu'elle a prises pour base. Il se plaît à rendre hommage à Le Corbusier qui en est l'animateur.

Retenons des idées émises par Le Corbusier :

« L'architecte doit suggérer des solutions meilleures sans se soucier de la date possible de leur réalisation. Je crois en la vertu qu'ont les études graphiques idéales de déterminer l'avènement de l'ordre social nouveau qu'elles expriment »

et cette révélation inattendue

« ce serait une erreur de penser que l'architecture fonctionnaliste exprime la civilisation russe; le projet que j'ai dressé pour le Palais des Soviets a été refusé parce que conçu en style bourgeois, le Palais sera bâti en une espèce de renaissance italienne... »

Nous nous en voudrions de passer sous silence le vœu formulé par M. Paul Otlet, qui, après avoir évoqué avec lyrisme la grande époque belge du règne de Léopold II, a souhaité voir les pouvoirs poursuivre leur politique de grands travaux d'après un plan national d'urbanisation générale du pays, plan dont l'étude devrait être demandé aux spécialistes de l'urbanisme.

A LA FEDERATION ROYALE DES SOCIETES D'ARCHITECTES DE BELGIQUE Nomination

d'un nouveau président
C'est notre confrère Pierre Verbruggen qui a été choisi par l'assem-

blée fédérative pour succéder à M. De Ridder d'Anvers, président sortant.

M. Verbruggen, quoique relativement jeune, appartient néanmoins à la génération des architectes « d'avant-guerre », ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'être également d'avant-garde.

Signalons brièvement sa biographie. Etudes d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, stage chez les architectes Hubrechts, Seldrayers et Paul Hamesse, travaux personnels avant et après la guerre. Verbruggen est un des architectes que le ministère de l'Intérieur s'attacha au moment de la reconstruction des régions dévastées. Depuis il n'a cessé de travailler soit pour des particuliers, soit pour les administrations. Signalons parmi ses réalisations les plus importantes, diverses écoles dont la magnifique école de navigation d'Ostende. L'exécution lui en fut confiée à la suite d'un concours public. Signalons également les concours restés sans suite tel le musée anglais de Zeebrugge, le monument de Dixmude et où M. Verbruggen avait été choisi pour l'extension. Signalons enfin la part considérable de travail qu'il a fourni à la Société des Urbanistes et Architectes modernistes dont il fut président avant le président actuel, et à la Fédération, elle-même, aux travaux de laquelle il a collaboré activement depuis plusieurs années.

M. Pierre Verbruggen arrive à la présidence de la Fédération à un moment où des décisions importantes du point de vue professionnel devront être mises en application.

Citons la réforme de l'enseignement de l'architecture, le diplôme, le barème de la Fédération, le code d'honneur, la revision des règlements communaux et des règlements de concours publics, le Congrès international d'architecture en 1935, etc.

Nous lui faisons confiance et nos bons vœux l'accompagnent.

L'ARCHITECTE E. MENDELSON qui fut, il y a quelques mois, l'hôte de la S. B. U. A. M., serait résolu de s'installer en Angleterre et d'y exercer sa profession. Diverses sociétés d'architecture l'ont invité à conférencier prochainement.

UN ECHO DU CONGRES INTERNATIONAL D'ATHENES

L'architecte finlandais Aalto, — raconte une revue anglaise, — très occupé par l'achèvement du remarquable Sanatorium de Paimio, ne put assister aux premières séances du IV^{ème} Congrès International d'Architecture Moderne. Par chemin de fer et par avion, il arriva à Athènes par une brûlante après-midi, se jeta dans un taxi en demandant : « l'Acropole ». (Assurément, écrit le chroniqueur, il comptait

trouver M. Le Corbusier débitant son évangile révolutionnaire — air, lumière, espace — à une foule d'Hellènes en extase...).

Or, le taxi s'arrêta devant « L'Acropole », un vaste Palace Hotel, eau chaude et froide dans toutes les chambres, ascenseurs, bar américain, etc. Le héros de cette petite aventure fit part de tout ceci à un architecte yougoslave, délégué au Congrès, lequel expliqua comment le développement de la culture avait provoqué la naissance d'un Acropole dans toute grande cité. — « A Chicago, par exemple, l'Acropole est certainement un super-cinéma nacreton, où Grec et néo-Grec se marient. A Berlin, c'est vraisemblablement un hôtel académique de style Renaissance, abritant une demi-douzaine de sociétés extrêmement savantes. A Paris, ce ne peut être qu'un obscur café Second Empire, caché dans un paisible quartier bourgeois. A Buenos-Aires, c'est une institution municipale, genre Beaux-Arts, et d'un aspect spécifiquement latin. A Milan, sans doute, une fabrique de confetti, absolument fonctionnaliste. A Barcelone, un music-hall, à façade « art nouveau », agrémentée de rocailles stylisées en ciment rose. A Boston, c'est un gratte-ciel d'un modernisme « mormon », servant de siège à une religion en faillite. A Londres, c'est une pension de famille, aux fenêtres garnies de dentelles, sise dans quelque Régence Terrace, derrière l'une des gares principales. Quant à Glasgow, ce sera, sans aucun doute, un institut de tempérance, d'une grise et amorphe architecture, où « tous sont cordialement bienvenus ».



Un chandail rude, couleur de feuilles vives, des pantalons côniques, couleur de feuilles mortes.

Dégingandé et anguleux : POMIES. Pomiès est mort. Il fut des nôtres.

Ses chorégraphies furent pour nous de véritables symphonies architectoniques : Spontanéité, Sobriété, Puissance.

Cet esprit nouveau qui nous passionne, l'a passionné, mais à nos architectures rigides et immuables, il joignit ses architectures mouvantes et fugitives... fugitives, hélas.

J. F.

CONFÉRENCES DE LA "MAISON D'ART"
Voici l'ordre dans lequel auront lieu les conférences sur l'Esthétique et l'Architecture, organisées à la "Maison d'Art", avenue Louise, à Bruxelles :

14 février 1934 A. de Ridder.
21 février J. Giraudoux.
28 février Wijdeveld.
21 mars Rob. Mallet-Stevens.
28 mars Paul Fierens.
11 avril E. Mendelssohn.
18 avril R. P. Morlion.
25 avril M. Schmitt.
2 mai H. van de Velde.
Rappelons que la 1^{re} conférence fut donnée par l'architecte Le Corbusier, le 21 octobre dernier.

LE II^{me} CONGRÈS BELGE DE LA ROUTE a tenu ses séances à Anvers, du 22 au 25 septembre dernier. Parmi les nombreuses questions traitées, il en est quelques-unes qui présentent un intérêt particulier pour les architectes et les urbanistes; c'est pourquoi nous comptons donner prochainement quelques extraits de rapports, principalement en ce qui concerne le problème des autostrades, au sujet duquel le Congrès émit les vœux suivants :

Confirmant le vœu exprimé à l'unanimité par le 1^{er} Congrès Belge de la Route, le II^{me} Congrès :

1^o réitère le vœu que le Gouvernement mette, dès à présent, à l'étude le projet d'un réseau national d'autostrades, susceptible d'être réalisé par parties suivant les nécessités économiques et techniques et les possibilités financières, en donnant la priorité d'exécution à la liaison Liège-Anvers, sans laquelle l'économie du canal Albert et du port de Mousin resterait incomplète, et estime que ce projet général offrirait l'avantage de déterminer les améliorations immédiates à apporter au réseau routier existant, pour le mettre en rapport avec les nécessités de la circulation;

2^o exprime le vœu que le Gouvernement invite les administrations des grandes villes à tenir compte, dans leurs projets d'urbanisation, des accès au dit réseau, etc.;

3^o que le Parlement prenne, aussitôt que possible, les dispositions législatives nécessaires pour sauvegarder la réalisation du projet au moment opportun.

PRIX D'ARCHITECTURE VAN DE VEN 1934

Le prix d'architecture Van de Ven, fondé sous les auspices et avec le concours des sociétés d'architecture de Belgique, pour l'encouragement de l'architecture moderne et la diffusion de ses principes, dans notre pays, sera décerné pour la septième fois en 1934. Il sera doté comme précédemment d'un prix de 5.000 francs et de quatre mentions de 2.000, 1.500, 1.000 et

500 francs. Les membres du jury représentant les sociétés désignées par la Fédération des Sociétés d'architectes de Belgique se réuniront le deuxième mardi du mois de février 1934 et sélectionneront parmi les œuvres présentées, celles destinées à être primées.

Chaque concurrent a le droit de présenter plusieurs œuvres à condition que celle-ci aient été terminées durant l'année 1933. Il devra 1^o être Belge; 2^o être domicilié en Belgique; 3^o être architecte de profession; 4^o être affilié à une société d'architecture régulièrement constituée; 5^o certifier par une déclaration écrite être l'auteur unique de l'œuvre présentée ou, s'il y a lieu, faire connaître le nom de son ou ses collaborateurs.

Toute participation devra être annoncée par lettre à l'adresse du :

Secrétaire du Prix d'Architecture Van de Ven, 19, rue Léopold, Bruxelles-centre, avant le 31 janvier 1934. Il y sera joint :

- 1^o Une photographie 13 x 18 minimum;
- 2^o Un plan complet des constructions présentées;
- 3^o Un plan géométral des façades principales à l'échelle de 2 p. c.;
- 4^o Ces documents devront être collés sur cartons de 0.60 x 0.80, afin d'assurer une uniformité dans la présentation.

Chaque concurrent sera avisé individuellement endéans les 24 heures des décisions du jury. Ces résultats seront confirmés par la presse. L'exposition publique des œuvres soumises aura lieu dans les locaux de la C. I. M. A. au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles à une date qui sera annoncée ultérieurement.

Revue des Revues

O p b o u w e n , Lange Herentalsstraat, 7, Antwerpen.

N^o 13. 15 septembre 1933.

Suite de l'article consacré au Néo-humanisme, par André De Ridder. — Evolution de la technique des installations sanitaires en Angleterre. H. H.

N^o 14. 1 octobre 1933.

Quelques considérations sur l'ameublement métallique, par l'architecte W. Cantré (conceptions de l'architecte Ysselinck).

Extraits de presse au sujet de l'aménagement de la rive gauche de l'Escaut, à Anvers.

Suite et fin de l'article consacré au « Néo-humanisme » par A. de Ridder.

S t a v b a . N^o 8.

Projets ingénieux, de petites villas de week-end.

Projet de pont et étude des communications de la Grande Prague.

Je Sais Tout, Champs-Élysées, 90, Paris. Septembre 1933.

Maison de quatre pièces, montée en un jour. — 10 écoles de plein air, suppriment un hôpital. — Clairvivre, nouveau carrefour de l'armistice, par l'ing. Bert. — Exposé général de la cité sanitaire surgie en quelques mois, parfaitement équipée, de la pleine campagne, à l'usage des blessés du poumon.

Octobre 1933.

Article consacré au problème du siège. Architecte-décorateur Maurice Barret.

Suggestion de la « Route Océane » de l'architecte J.-P. de Saint-Maurice S. C. et S. A. D. G. qui relierait directement au sortir de Paris, les routes du N.-O., de l'Ouest et du S.-O sans traverser d'agglomérations.

Het Bouwbedrijf, Zwarte Weg, 1, Den Haag.

20 octobre 1933.

L'architecture moderne en Espagne, par R. Rothschild. Réalisations de Luis Sert, Alfonso Olivares, Rodriguez Arias...

D o m .

N^o 9.

Parle du maître architecte H. van de Velde, des procédés d'insolation Arthel (miroirs mobiles) et donne le plan d'une habitation d'ouvrier allemand.

Bouwkundig Weekblad Architectura, Weteringshans, 102, Amsterdam.

21 octobre 1933.

Garage d'autobus à Stockholm. Architecte Eskil Sundahl.

La Revue Documentaire, rue Saint-Denis, 106, Bruxelles.

3^{me} Année. N^o 9. Septembre 1933.

La grande pitié d'Hofstade-Plage... Reine des Plages!!!???

Bravo, « La Revue Documentaire », nous aimons particulièrement ceux qui franchement, disent ce qu'ils pensent. Il ne faut pour cela ni audace, ni courage... de l'honnêteté, tout simplement. C'est parfois moins facile.

C u i v r e e t L a i t o n . Rue Paradis, 17, Liège.

Immeuble commercial, en cuivre, réalisé à Copenhague, par l'arch. Ole Falkentorp.

E d i l i z i a M o d e r n a , 9.

Reproduction de maquette d'un bain public dont les versants de la toiture vitrée se rabattent de façon à permettre le dégagement complet du plafond. Isolement acoustique des hourdis de béton armé. Ing. Pasquale Ameri.

J. F.